Les nouvelles épreuves pour la spécialité SES au baccalauréat

publié le 13/02/2020

Descriptif :

Le bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 présente les nouvelles épreuves de SES au baccalauréat ainsi que le programme pour les années paires et impaires.

- Le BO spécial n°2 du 13 février 2020 présente l'épreuve de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat.

- Les questions évaluables dans le cadre de l'épreuve changent selon que l'année est paire ou impaire.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.